

la zone 2, notamment au Brésil, au Chili, en Argentine, au Mexique, à Singapour, en Indonésie, à Hong Kong et en Malaisie¹⁷.

De nombreux pays de la zone 2 peuvent aussi contribuer grandement au façonnement des aspects de la politique environnementale mondiale intéressant particulièrement le Canada, en l'occurrence :

- le changement climatique - par exemple, la Chine libère dans l'atmosphère le tiers des quantités de dioxyde de carbone rejetées au total par les pays en développement, proportion qui va en grandissant; en 1991, près de 20 % du volume total des gaz à effet de serre libérés par les pays en développement provenaient de la Chine, du Brésil, de l'Inde et de l'Indonésie¹⁸;
- les dossiers internationaux sur la foresterie, notamment ceux qui touchent les pays en développement dont le territoire recèle les plus vastes étendues forestières et qui, à ce titre, ont la plus grande influence sur les issues négociées, dont les enjeux s'avèrent aussi plus élevés pour eux - c'est le cas notamment du Brésil (de loin le plus important), suivi de la Chine, de l'Indonésie, du Pérou, de l'Inde, de la Bolivie, de la Colombie et du Mexique¹⁹;
- la conservation des ressources halieutiques - par exemple, plusieurs pays latino-américains ont joué un rôle actif dans l'élaboration des régimes internationaux des pêches, en leur qualité de grands producteurs.

En outre, plusieurs pays de la zone 2 exercent une influence considérable dans leurs régions respectives. La croissance économique soutenue de ces pays ouvre la voie à la création de pôles de développement régionaux dont pourraient profiter les économies voisines, moins dynamiques. Sur un plan plus général, les pays de la zone 2 exercent un puissant effet de démonstration sur leurs voisins au chapitre de la sécurité, du bon gouvernement et des politiques économiques. Ce sont des pays qui

¹⁷ Groupe des Politiques (CPE), **Economic and Trade Statistics Mini Database**, No. 7 (octobre 1995), tableau 15.

¹⁸ World Resources Institute, **World Resources 1994/95**.

¹⁹ Trois pays africains de la zone 1 possèdent aussi de vastes superficies forestières - le Zaïre, l'Angola et le Soudan - mais les dysfonctions économiques et politiques nationales restreignent énormément leur présence à l'échelle internationale et empêchent en pratique toute collaboration véritable à grande échelle en matière de reboisement et de conservation internes.